

*Questions orales*

ploi dont il jugeait les résultats peu encourageants. Les observations en question ont été reprises par le Comité national d'action sur le statut de la femme et le Conseil ethnoculturel du Canada.

La Loi sur l'équité en matière d'emploi était censée rendre les règles plus équitables sur le marché du travail pour les minorités visibles, les femmes, les personnes handicapées et les autochtones du pays. Or, il n'en est rien. Dans les circonstances, la ministre est-elle maintenant prête à présenter des modifications à la loi, afin de s'assurer qu'il y ait des sanctions efficaces et de prévoir la création d'un organisme chargé de l'application de cette loi? Va-t-elle prendre des mesures en ce sens immédiatement?

[Français]

**L'hon. Monique Vézina (ministre d'État (Emploi et Immigration) et ministre d'État (Troisième âge)):** Monsieur le Président, nous avons mis en application une loi qui jamais n'avait été mise en application avant 1984. Nous avons reçu les rapports pour une deuxième année et nous savons tous qu'une révision de la Loi est prévue pour 1991.

Je suis de très près les progrès qui se font et j'ai bien l'intention, si la nécessité s'imposait en cours d'année, de présenter les amendements qui s'imposent.

Je dois ajouter que nous avons une excellente collaboration de la majorité des entreprises avec lesquelles nous travaillons. Nul besoin de rappeler, lorsqu'on fait appel à un changement de mentalité, combien il faut y investir du temps. Des progrès se font petit à petit. C'est une mesure incitative. Nous respectons religieusement et rigoureusement les sanctions qui s'imposent et nous y arriverons.

[Traduction]

**L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce):** Monsieur le Président, selon le rapport même du gouvernement, certains des employeurs les plus fautifs sur ce plan sont des entreprises nationales de premier plan comme la Société Radio-Canada, Air Canada, la Banque Royale, la Société canadienne des ports, Imperial Oil, Bell Canada, le Conseil des Arts du Canada et de nombreuses autres sociétés qui n'ont réalisé aucun progrès à ce chapitre.

Je voudrais demander à la ministre si elle est heureuse de ce bilan et, dans la négative, ce qu'elle entend faire pour remédier à la situation.

[Français]

**L'hon. Monique Vézina (ministre d'État (Emploi et Immigration) et ministre d'État (Troisième âge)):** Monsieur le Président, j'ai répété que je n'étais pas satisfaite des progrès qui avaient été accomplis parce que je les

trouve encore trop petits. J'ai aussi répété notre intention de suivre de très près les progrès qui devraient se faire et nous sommes dans l'année III de l'application du programme. Un virage important devra être apporté, sinon, des mesures politiques y seront apportées.

\* \* \*

• (1450)

**LES AFFAIRES EXTÉRIEURES**

**L'hon. André Ouellet (Papineau—Saint-Michel):** Monsieur le Président, j'ai une question pour le secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Depuis plusieurs mois, les observateurs de la scène politique haïtienne préviennent les autorités canadiennes qu'il ne faut pas se fier au général Avril. À la suite de toute la série de meurtres et de violations des droits fondamentaux s'ajoute maintenant la proclamation de l'état de siège. Est-ce que le ministre a décidé de convoquer l'ambassadeur d'Haïti au Canada pour lui témoigner l'indignation de milliers de Canadiens qui s'intéressent à ce qui se passe dans ce pays et quelles sont les mesures que le gouvernement entend prendre pour aider aux progrès marqués au chapitre de la démocratie dans ce pays? Est-ce que le gouvernement passivement se laissera leurrer par le général Avril comme il s'est laissé leurrer par le général Namphy?

**Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur le Président, tous les députés de la Chambre sont inquiets par la situation à Haïti. Il est bien connu que le gouvernement a suspendu toutes nos discussions bilatérales avec le gouvernement en ce qui concerne l'aide au développement et maintenant il est temps d'avoir des organisations non gouvernementales. Nous sommes en train de suivre de près la situation en Haïti. Nous devons avoir des conversations directes avec l'ambassadeur et déterminer s'il y a des options ouvertes au Canada pour faire plus que simplement exprimer une position, mais peut-être avoir une influence efficace sur la situation.

**L'hon. André Ouellet (Papineau—Saint-Michel):** Je remercie le ministre de sa réponse, et à la lumière de ce qu'il vient de dire, je voudrais poser une question supplémentaire au premier ministre.

Est-ce que le premier ministre est prêt à ordonner à sa ministre de l'Emploi et de l'Immigration de cesser définitivement toutes les expulsions qu'elle projetait vers Haïti et régulariser le statut de ces centaines de citoyens qui vivent présentement à Montréal dans l'incertitude, à savoir si du jour au lendemain ils seront expulsés vers Haïti ou si enfin ils recevront le statut d'immigrant reçu dans ce pays où ils viennent chercher la paix enfin?